

## 5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
L'Agent(e) Spécialisé(e) en Protection Rapprochée (ASPR), communément appelé « Garde du corps », « Agent de protection rapprochée » ou « Agent de protection physique des personnes » est une personne dont la fonction principale est de protéger le corps et la vie, d'une ou d'un groupe de personnes pour laquelle il est en mission. Il peut travailler seul ou en équipe pour pratiquer une sécurisation minutieuse d'un site ou d'un trajet qui soit professionnel ou privé.	<b>BLOC DE COMPETENCE N°1 : APPLICATION DE L'ENVIRONNEMENT LEGAL :</b>  1.1 Faire appliquer les règles de déontologie de la profession et les textes réglementaires codifiée au livre VI du Code de Sécurité Intérieure (C.S.I), ainsi que ceux relatifs au Code Pénal (C.P), au Code de Procédure Pénale (C.P.P), au Code Civil (C.C)...tels que :	<b>BC1 : APPLICATION DE L'ENVIRONNEMENT LEGAL (ÉVALUATION FINALE) :</b>  <b>« QUESTIONNAIRE A REPONSES OUVERTES ET COURTES PAR ECRIT »</b>  (Cette épreuve est réalisée en salle d'examen pour le groupe)  Le candidat devra répondre à un questionnaire écrit sous forme QROC (Questionnaire à Réponses Ouvertes et Courtes) de 40 questions touchant sur le métier de l'ASPR (missions, positionnement, intervention...),	<b>BC1 : APPLICATION DE L'ENVIRONNEMENT LEGAL</b> (Devant jury) :  <b>Compétences attestées :</b> - Maîtrise des textes réglementaires et législatifs encadrant sa profession, notamment en comptabilité, fiscalité, management et recrutement.  <b>Critères d'évaluations observés par le jury :</b> <b>Le jury corrigera le QROC</b> de 40 questions en utilisant le barème de notation pour chaque question et la feuille de corrections comportant les points minimums attendus pour l'obtention des points et ensuite ramènera la note sur 20 points.

<p>Il évalue les risques et menaces potentielles, anticipe et écarte les dangers qu'il soit en position statique ou dynamique.</p> <p>En cas de situation de crises, l'ASPR est capable de réagir en conséquence des situations dangereuses évaluées afin de soustraire son « VIP » du danger rencontré ou de le protéger physiquement en utilisant les techniques de protections qu'il maîtrise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Conditions de moralité requise pour l'accès à la profession,</li> <li>✓ Principes d'exercices exclusif de l'activité et de neutralité,</li> <li>✓ Conditions d'armement, de détention et d'usage d'armes,</li> <li>✓ Tenue, port de l'uniforme et insigne,</li> <li>✓ Sanctions afférentes au non-respect du code de sécurité intérieure livre VI et ses arrêtés annexes et décrets d'applications,</li> <li>✓ Règles du code pénal relatives à l'atteinte à l'intégrité physique, à la liberté d'aller et venir et à l'omission d'empêcher un crime ou délit, aux atteintes aux intérêts de la nation et à l'autorité de l'état...</li> <li>✓ Règles du code civil relatives au respect de la vie privée et du droit de propriété...</li> </ul> <p>1.2 Utiliser les différents systèmes de télésurveillance, d'alarme intrusion et de vidéo surveillance.</p>	<p>les règles de déontologie de la profession et les textes réglementaires codifiée au livre VI du code de sécurité intérieure, ainsi que le ceux relatifs au Code pénal, au Code de procédure pénal, au Code civil.</p> <p><b>TEMPS DE PREPARATION 00 MINUTES</b>  <b>TEMPS DE PRESENTATION : 105 MINUTES</b></p>	<p>La validation du QROC permet la validation de cette épreuve</p> <p><b>La moyenne étant fixée à 12 points minimum sur 20 pour obtenir la mention « APTE » de ce BC.</b></p> <p>Cependant Les candidats ayant une note supérieure à 9,5 et inférieure à 12 pourront être rattrapés au BC4.</p> <p><b>Nota : à ce jour, déjà 6 modèles de QROC différents ont été réalisés pour cette épreuve.</b></p>
	<p><b><u>BLOC DE COMPETENCE N°2 : PRÉVENTION, ÉVALUATION DES RISQUES ET SÉCURISATION D'UN LIEU, D'UN DÉPLACEMENT ET D'UNE PERSONNE :</u></b></p>	<p><b><u>BC2 : PRÉVENTION, ÉVALUATION DES RISQUES ET SÉCURISATION D'UN LIEU, D'UN DÉPLACEMENT ET D'UNE PERSONNE :</u></b></p>	<p><b><u>BC2 : PRÉVENTION, ÉVALUATION DES RISQUES ET SÉCURISATION D'UN LIEU, D'UN DÉPLACEMENT ET D'UNE PERSONNE</u></b>  (Devant jury) :</p> <p><b><u>Compétences attestées :</u></b></p>

	<p>2.1 <b>Etudier</b> la vulnérabilité : il effectue une sécurisation minutieuse d'un site ou d'un trajet permettant ainsi d'écarter et d'anticiper les dangers en évaluant les risques et menaces potentielles ;</p> <p>2.2 <b>Effectuer</b> les vérifications des contrôles d'accès mis en place et analyse la liste des personnes disposant d'une autorisation ou d'une invitation;</p> <p>2.3 <b>Analyser</b> les modes opératoires, met en place les contre-mesures nécessaires et le plan opérationnel des agents ;</p> <p>2.4 <b>Mettre en place</b> les itinéraires et les cheminements lors de trajets à pied ou en voiture afin de prévoir les moyens technologiques et humain adaptés;</p> <p>2.5 <b>Procéder</b> à une analyse constante du comportement des foules, l'évaluation des risques et les menaces possibles ;</p> <p>2.6 <b>Pratiquer</b> la palpation de sécurité nécessaires en cas d'interpellation d'un individu ou d'une menace avérée, ceci conformément aux réglementations en vigueur;</p> <p>2.7 <b>Organiser</b> les mouvements tactiques et opérationnels lors de l'entrée et la sortie du « VIP » lors de</p>	<p><b>« AVEC LA MISE EN PLACE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE – EVALUATION FINALE » : 20 min</b></p> <p><u>Cette épreuve sera notée en 2 temps :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans un 1<sup>er</sup> temps, le candidat devra effectuer l'évaluation des risques sur un site et la sécurisation en vue de l'arrivée imminente de son « VIP » : 15 min (épreuve individuelle)</li> <li>• Dans un 2<sup>ème</sup> temps, candidat devra sécuriser l'entrée et la sortie de véhicule du « VIP » en équipe de 4, ou d'un site ou d'un déplacement lors d'un bain de foule (temps de préparation pour cette épreuve d'équipe, 10 min) : 20 min (épreuve par équipe permettant la notation de 4 candidats)</li> </ul> <p><b><u>TEMPS DE PREPARATION</u> 00 MINUTES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectuer une sécurisation minutieuse d'un site ou d'un trajet ;</li> <li>- Procéder aux vérifications des contrôles d'accès mis en place et analyse la liste des personnes disposant d'une autorisation ou d'une invitation ;</li> <li>- Mettre en place les itinéraires et les cheminements lors de trajets à pied ou en voiture afin de prévoir les moyens technologiques et humains adaptés ;</li> <li>- Mettre en place les contre-mesures nécessaires et le plan opérationnel des agents ;</li> <li>- Analyser le comportement des foules, l'évaluation des risques et les menaces possibles ;</li> <li>- Procéder aux palpations de sécurité ;</li> <li>- Organiser les mouvements tactiques et opérationnels lors de l'entrée et la sortie du « VIP ».</li> </ul> <p><b><u>Critères d'évaluation observés :</u></b></p> <p>Le jury prendra en compte la bonne évaluation des risques effectuée ainsi que les solutions apportées et mises en place. Ensuite le jury évaluera l'exécution des gestes et techniques mises en place lors de l'entrée et la sortie du véhicule ou du bain de foule</p> <p>Une grille d'évaluation ainsi que la liste de plusieurs thèmes de mises en situations seront remis au jury afin de créer des scénarios différents.</p>
--	--	--	---

	l'évènement ou d'un véhicule ou lors d'un « bain de foule ».	<b>TEMPS DE PRESENTATION : 15 à 20 MINUTES</b>	Nota : <b>3 croix dans les cases « non acquis » rendent inapte le candidat à ce BC.</b> Important : Les mentions « <b>ELIMINATOIRE</b> » arrêtent immédiatement l'épreuve.
	<p><b>BLOC DE COMPETENCE N°3 : <u>GESTION DE CONFLITS, D'UNE MENACE TERRORISTE ET CONFLITS DEGRADES :</u></b></p> <p>3.1 <b>Déceler</b> les individus susceptibles de basculer dans la violence et analyse les comportements conflictuels par les bases du langage corporel non verbal ;</p> <p>3.2 <b>Reconnaitre</b> les profils types de terroristes, identifier les différentes menaces et les signes d'attaques pour régir conformément aux consignes du ministère de l'intérieur : Savoir comment s'échapper, se cacher, Alerter et exécuter ces consignes dans le but de préserver l'intégrité physique des personnes ;</p> <p>3.3 <b>Protéger</b> les personnes, faciliter l'intervention des unités des forces de l'ordre et mettre en place les gestes d'urgence en milieu hostile ;</p> <p>3.4 <b>Gérer</b> les conflits naissants et dégradés.</p>	<p><b>BC3 : <u>GESTION DE CONFLITS, D'UNE MENACE TERRORISTE ET CONFLITS DEGRADES :</u></b></p> <p><b>« AVEC LA MISE EN PLACE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE - EVALUATION FORMATIVE »</b></p> <p>Les compétences de gestions de conflits divers et de menaces terroristes sont évaluées par contrôle continu avec l'organisation de scénarios se rapprochant au mieux de la réalité et évaluations continues par étoile d'évaluation. Les moniteurs sont tous spécialisés dans ces domaines d'intervention.</p> <p><b>TEMPS DE PREPARATION 00 MINUTES (Hors temps d'examen)</b></p>	<p><b>BC3 : <u>GESTION DE CONFLITS, D'UNE MENACE TERRORISTE ET CONFLITS DEGRADES</u></b> (En contrôle continu) :</p> <p><b>Compétences attestées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déceler les individus susceptibles de causer des troubles ou dangers ;</li> <li>- Reconnaitre les profils terroristes ;</li> <li>- Identifier les profils types de terroristes ;</li> <li>- Réagir en matière de prévention et d'intervention face aux menaces terroristes révélées ;</li> <li>- Protéger les personnes ;</li> <li>- Faciliter l'intervention des forces de l'ordre ;</li> <li>- Gérer les conflits dégradés</li> </ul> <p><b>Critères d'évaluation observés :</b> Cette évaluation porte sur la capacité du candidat à déceler les individus suspects par les signes du langage non verbal, à gérer un conflit, déceler les menaces terroristes et mettre en place les actions en vues de protéger son VIP.</p> <p>Deux Étoiles d'évaluations servent à évaluer les compétences du candidat en contrôle continu : BC3 A « <b>Gestion d'une menace terroriste</b> » BC3 B « <b>Gestion de conflits et de conflits dégradés</b> »,</p>

			<p>Elles sont remplies par l'évaluateur et remisent au jury afin qu'il puisse le joindre au dossier du candidat La mention « APTE » donne l'obtention de cette épreuve.</p>
	<p><b><u>BLOC DE COMPETENCE N°4 : DÉFENSE ET INTERVENTION PHYSIQUE</u></b></p> <p>4.1 <b>Maitriser</b> les gestes de défense et d'intervention en combat rapproché ayant pour but la mise en sécurité ou l'extraction de son « VIP » ; (Formation poussée « Auto défense et Techniques de Combats Rapprochés » : Assurées par des instructeurs diplômés d'un brevet d'état et/ou d'un brevet de moniteur fédéral) ;</p> <p>4.2 <b>Maitriser</b> l'utilisation des outils de protections et de sécurisations (Mallette pare-balles, parapluie de protection, gilet pare-balles,...).</p>	<p><b><u>BC4 : DÉFENSE ET INTERVENTION PHYSIQUE :</u></b></p> <p><b>« AVEC LA MISE EN PLACE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE – EVALUATION FINALE »</b></p> <p>En plus de l'évaluation continue pendant la formation, le candidat devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans un 1<sup>er</sup> temps, savoir mettre en pratique les gestes de défense et de combats rapprochés lors de situation proposés par le jury et l'instructeur de combat : 15 min.</li> <li>• Dans un 2<sup>ème</sup> temps, procéder à l'exfiltration du « VIP » lors d'une mise en situation pratique sous forme de scénario créé par le jury : 15 min.</li> </ul>	<p><b><u>BC4 : DÉFENSE ET INTERVENTION PHYSIQUE</u></b> (Devant jury) :</p> <p><b><u>Compétences attestées :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser les gestes de défense et d'intervention en combat rapproché,</li> <li>- Utiliser l'ensemble des outils de protections et de sécurisations.</li> </ul> <p><b><u>Critères d'évaluation observés :</u></b></p> <p>Le jury prendra en compte les gestes et techniques utilisés pour la défense et le combat ainsi que ceux utilisés lors de l'exfiltration du VIP.</p> <p>Une grille d'évaluation ainsi que la liste de plusieurs thèmes de mises en situations seront remis au jury afin de créer des scénarios différents.</p> <p>Nota : <b>3 croix dans les cases « non acquis) rendent inapte le candidat à ce BC.</b> Important : Les mentions « <b>ELIMINATOIRE</b> » arrêtent immédiatement l'épreuve.</p>

		<p>Cette épreuve pourra se réaliser en groupe de 3 à 4 personnes selon l'appréciation du jury</p> <p><b><u>TEMPS DE PREPARATION</u></b> : 00 MINUTES</p> <p><b><u>TEMPS DE PRESENTATION</u></b> : 30 MINUTES (2 FOIS 15 MIN)</p>	
	<p><b>BLOC DE COMPETENCE N°5 : <u>COMMUNICATION ET DOCUMENTS OFFICIELS</u></b></p> <p>5.1 <b>Maitriser</b> l'utilisation des moyens de communication tels qu'émetteur récepteur ;</p> <p>5.2 <b>Procéder</b> à l'appel des secours extérieurs et assiste les forces de l'ordre si nécessaire ;</p> <p>5.3 <b>Rédiger</b> des documents tels que protocole de mission, comptes rendus d'anomalies et autres documents officiels.</p>	<p><b>BC5 : <u>COMMUNICATION ET DOCUMENTS OFFICIELS</u></b>  <b>« AVEC LA MISE EN PLACE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE - EVALUATION FORMATIVE »</b></p> <p>A l'issue de diverses mises en situation durant la formation, le candidat au titre ASPR devra établir des comptes rendus d'anomalies, protocole de mission qui seront évalués par l'instructeur durant la formation  Ces documents devront être clair, soignés, lisible et compréhensible.</p>	<p><b>BC5 : <u>COMMUNICATION ET DOCUMENTS OFFICIELS</u></b> « Hors temps d'examen »</p> <p><b><u>Compétences attestées :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maitriser l'utilisation des moyens de communications ;</li> <li>- Procéder à l'appel des secours extérieurs ;</li> <li>- Assister les forces de l'ordre si nécessaire ;</li> <li>- Rédiger des documents tels que protocole de mission, comptes rendus d'anomalies et autres documents officiels.</li> </ul> <p><b><u>Critères d'évaluation observés :</u></b></p> <p>L'évaluateur prendra la tenue du document établit, la véracité des faits retranscrits, la bonne utilisation des émetteurs récepteurs et de l'appel des secours.</p> <p>Ces documents devront être clair, soignés, lisible et compréhensible.</p>

			<p>Une grille d'évaluation a été créée pour l'évaluateur</p>
	<p><b>BLOC DE COMPETENCE N°6 : <u>LA SECURITE INCENDIE ET L'ASSISTANCE A PERSONNES</u></b></p> <p><b><u>6.1 Secourisme et Assistance à Personnes:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Effectuer les gestes de secourisme pour porter assistance à personne en attendant l'arrivée des secours ;</i></li> <li>- <b>Pratiquer</b> les techniques de <b>secourisme d'urgence</b> Type, STU, TECC ou TE3C, telles que en cas de blessures par balles, par couteau ou suite à explosion, hémorragies, membres arrachés ou sectionnés ...</li> </ul> <p><b><u>6.2 Sécurité Incendie :</u></b></p> <p><b>Intervenir</b> avec les moyens d'extinctions nécessaires en cas de naissance d'un incendie et il sécurise les lieux en attendant les services de secours.</p>	<p><b>BC6 : <u>LA SECURITE INCENDIE ET L'ASSISTANCE A PERSONNES</u></b></p> <p><b>MISE EN PLACE DE SITUATIONS PROFESSIONNELLES - EVALUATION FORMATIVE « Hors temps d'examen »</b></p> <p>L'ensemble de ces compétences sont validées par l'obtention de la carte de <b>Sauveteur Secouriste du Travail (SST)</b> et de la formation manipulation des extincteurs : <b>Equipier de 1<sup>ère</sup> intervention (EPI)</b>.</p>	<p><b>BC6 : <u>LA SECURITE INCENDIE ET L'ASSISTANCE A PERSONNES</u></b></p> <p><u>Compétences attestées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Procéder au bilan vital d'une victime,</li> <li>- Effectuer les gestes de 1<sup>er</sup> secours,</li> <li>- Déclencher l'intervention des secours,</li> <li>- Utiliser les techniques de secourisme d'urgence en <u>milieu hostile</u></li> <li>- Intervenir sur les débuts d'incendie à l'aide des appareils de première intervention.</li> </ul> <p><b><u>Critères d'évaluation observés :</u></b></p> <p>Le Jury d'examen n'intervient pas dans la notation de ce bloc de compétences qui s'obtient par l'obtention de la <b>carte SST</b> et le respect de son référentiel de formation et d'évaluation et de l'attestation « <b>Equipier e 1<sup>ère</sup> intervention : EPI</b> » par l'enseignement exécutée par des formateur et moniteurs confirmés.</p> <p>Les documents sont présentés au jury lors de l'examen.</p>

	<p>L'ensemble de ces compétences est validé par soit par contrôles continus durant la formation (évaluations formatives et sommatives),          Soit par la mise en place de situation professionnelle tout au long de la formation,          Ainsi que par le questionnaire d'examen et la présentation finale devant le jury d'examen.</p>	<p>L'acquisition de cette certification se fait obligatoirement par la <b>validation des 6 Blocs de compétences</b> distincts qui peuvent être validés en 1 fois ou en plusieurs fois.          Chaque bloc de compétence a été mis en place pour faire ressortir les compétences et savoir-faire liés à l'exercice de cette profession.</p>	<p>Les évaluateurs en cas d'évaluations formatives et les jurys sont formés à la fonction de jurys, aux règles déontologiques relatives à leurs missions, à la docimologie et au remplissage des grilles et étoiles d'évaluations prévues à cet effet.</p>
--	---	--	--

---

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle